



**Archevêché
d'Aix & Arles**

Aux diocésains d'Aix-en-Provence et Arles

Chers amis,

Je ressens aujourd'hui le désir de vous rejoindre pour vous dire ma profonde communion et ma prière. Je viens aussi vous informer que j'ai été l'un des 10 évêques qui ont déposé devant le Conseil d'Etat une requête en référé-liberté. Ce Conseil est une institution de notre nation, indépendante, à laquelle les citoyens peuvent avoir recours. Nous avons soumis à son jugement la décision du gouvernement qui nous privait d'une liberté fondamentale, la liberté de culte.

Notre recours a été rejeté pour une seule et unique raison : la gravité de l'épidémie et l'urgence des mesures sanitaires. C'est une bonne raison. Nous avons dit au Conseil d'Etat que nous respections ces mesures dans nos rassemblements et que le gouvernement pouvait nous faire confiance. Mais le Conseil d'Etat a estimé qu'il ne pouvait pas faire confiance. Trop de nos célébrations ne respectaient pas les mesures sanitaires et le ministère des cultes a pu en apporter la preuve visuelle. Nous devons prendre au sérieux la gravité de l'épidémie et l'urgence des mesures sanitaires. Les soignants sont à bout et craignent que le pire soit encore à venir.

Il nous revient maintenant de vivre dans l'obéissance. Nous avons appris que les responsables des cultes en France poursuivraient le dialogue avec le gouvernement. Quant à nous il nous revient de respecter scrupuleusement les mesures qui nous sont imposées au nom de l'urgence sanitaire, mesures totalement justifiées tant la deuxième vague de l'épidémie est redoutable.

Ces mesures ne nous empêchent pas de vivre notre foi. Je sais que les prêtres et leurs équipes sont zélés, créatifs et inventifs. « *Veillez* » dit le Christ. Veillez par la prière, à la maison, dans les églises, seul ou avec d'autres, par téléphone ou par skype. Veillez à la lumière de la Parole de Dieu, ouvrant chaque jour votre Bible. Veillez par la charité, par une visite, un message, à une personne qui souffre ou qui a besoin d'un petit signe d'amitié fraternelle.

Chaque jour un Notre Père pour être délivrés de l'épidémie.

Chaque jour un verset de la Parole de Dieu.

Chaque jour un geste de charité.

Je prie le Seigneur de vous bénir et de vous rendre fermes dans l'espérance que donne la foi en Jésus Sauveur. Je vous confie à la prière de la Vierge Marie, mère des familles, mère des malades, mère des soignants.

+ Christophe DUFOUR

Archevêque d'Aix-en-Provence et Arles

Le dimanche 8 novembre 2020